



Un socle de  
**fonctionnalités  
cœur de métier**  
incontournable pour  
les DUI du secteur



Un DUI, **compatible avec Mon Espace  
Santé**, qui permet l'échange et le partage  
d'informations en toute confiance avec les  
différents professionnels et établissements  
qui accompagnent les enfants / jeunes  
majeurs / mères protégés



Un DUI qui permet  
**d'accéder et de produire  
tous les documents utiles**  
pour l'accompagnement des  
enfants / jeunes majeurs /  
mères protégés

## Un socle de fonctionnalités cœur de métier incontournable



### Le DUI référencé Ségur dispose a minima des fonctionnalités suivantes

#### Admission

- Consulter la liste d'attente / de candidatures d'un ou plusieurs ESSMS d'un même organisme gestionnaire
- Planifier la prise de contact avec l'enfant / le jeune majeur / la mère protégé(e)

#### Accompagnement

- Intégrer et remplir des grilles d'évaluation, à tout moment du parcours
- Saisir les transmissions concernant l'enfant / le jeune majeur / la mère protégé(e)
- Consulter et modifier le projet personnalisé de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e) (y-compris selon le modèle du PPE de la DGCS)
- Saisir les présences et/ou absences de l'établissement ou du service de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e)

#### Soins

- Tracer les actes médicaux et paramédicaux
- Saisir et recevoir des observations médicales
- Saisir les prescriptions, actes et examens
- Saisir les transmissions ciblées de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e) pour le soin
- Volet dédié aux psychologues

#### Coordination des acteurs internes et externes

- Saisir les interventions/activités de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e)
- Déterminer les professionnels constituant l'équipe de prise en charge
- Saisir et présenter les transmissions concernant l'enfant / le jeune majeur / la mère protégé(e)
- Tracer la réalisation des événements planifiés et saisir les présences et/ou absences de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e) à un événement
- Transmettre une information à un professionnel
- Transmettre des éléments à l'agenda d'un professionnel

#### Gestion administrative

- Saisir le contrat de séjour ou le CAST ou le Document Individuel de Prise en Charge ou le contrat de service ainsi que leurs annexes
- Gérer les mesures individuelles relatives à la liberté d'aller et venir
- Tracer les prestations sociales de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e) et leur expiration
- Restituer la fiche de synthèse de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e)
- Saisir les informations relatives à la sortie de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e) et tracer les actions

#### Relation usager

- Transmettre une information à l'enfant / au jeune majeur / à la mère protégé(e)
- Transmettre des éléments à l'agenda de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e)
- Tracer les échanges avec l'enfant / le jeune majeur / la mère protégé(e) et les partenaires
- Saisir et consulter l'annuaire de l'entourage et des professionnels accompagnant l'enfant / le jeune majeur / la mère protégé(e)
- Permettre à l'enfant / au jeune majeur / à la mère protégé(e) et/ou à toute personne habilitée de consulter son Dossier Usager Informatisé

#### Gestion des habilitations, des documents et suivi de l'activité

- Déterminer les habilitations des professionnels
- Tracer la signature des documents par les professionnels et l'enfant / le jeune majeur / la mère protégé(e)
- Stocker, exporter et générer des documents
- Archiver le dossier de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e)
- Produire des événements à des fins de reporting

## Un DUI, compatible avec Mon Espace Santé, qui permet l'échange et le partage d'informations en toute confiance et sécurité

Pour **sécuriser l'identité numérique** et **faciliter l'authentification des professionnels** de ma structure aux différents services numériques (DMP, MSSanté, DUI, ...)

Pour **sécuriser et faciliter les échanges** avec les enfants / jeunes majeurs / mères protégés et entre les professionnels de santé et du secteur social/médico-social amenés à intervenir dans leur prise en charge



Pour **sécuriser l'identification des usagers**, à l'aide d'une seule et unique identité, partagée par tous les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social

Pour **permettre le partage sécurisé d'informations**, avec les enfants / jeunes majeurs / mères protégés et entre les professionnels de santé et du secteur social/médico-social (DMP), au travers de l'alimentation et de la consultation des documents

### En pratique

Depuis le DUI, je peux recevoir et transmettre à d'autres professionnels des documents comme le projet pour l'enfant et la fiche sanitaire de liaison d'urgence. Je peux également échanger via une messagerie sécurisée avec les enfants / jeunes majeurs / mères protégés.

A partir de l'annuaire Santé intégré au DUI, recherche de l'adresse MSSanté des professionnels qui accompagnent les enfants / jeunes majeurs / mères protégés

### En pratique

Chaque personne dispose d'un carnet de santé numérique, regroupant l'ensemble des documents partagés par les professionnels de santé, du social et du médico-social. Elle peut me donner accès aux documents de ce carnet de santé, pour que je puisse les consulter et l'alimenter directement depuis le DUI.

## Un DUI qui permet de consulter et/ou de récupérer et de produire tous les documents utiles pour l'accompagnement des enfants / jeunes majeurs / mères protégés

Le DUI permet de **consulter** et/ou de **récupérer** automatiquement\* les documents de santé présents dans le DMP de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e) et/ou reçus par la MSSanté

Le DUI permet de **produire** les principaux documents liés à la prise en charge, afin d'alimenter le DMP de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e) et/ou les partager via la MSSanté

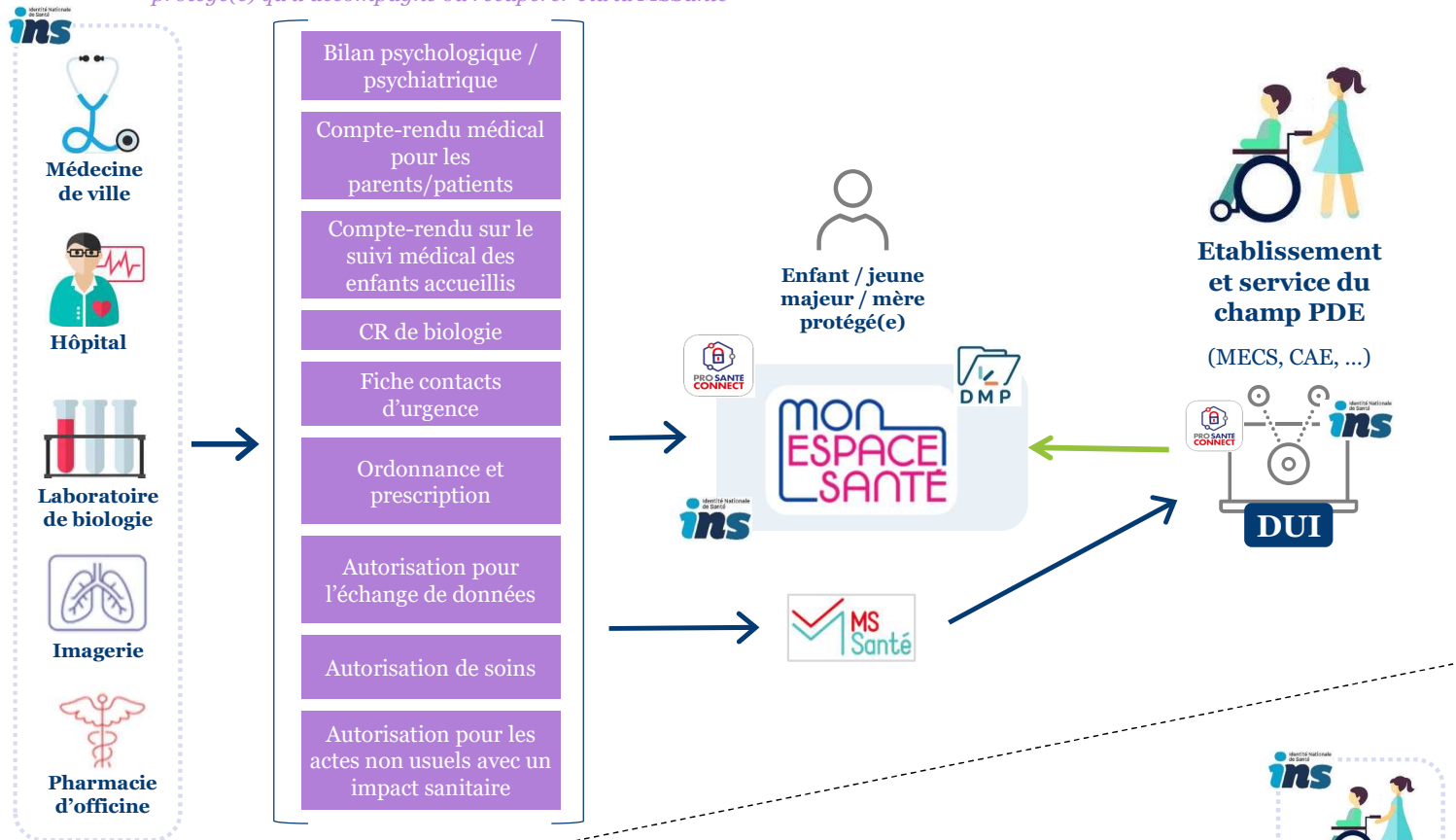


### Quelques exemples

- Transmission d'informations dans le cadre d'une demande d'accueil par les parents, la famille, les représentants légaux ou le tiers de confiance dans le cadre de la préadmission (administratif)
- Partage d'informations entre membres d'une unité ou d'un service (interne), dans le cadre de l'accompagnement quotidien
- Partage d'informations entre une MECS et des soignants externes à l'institution (médecin référent protection de l'enfance, établissement de santé, etc.)
- Transmission par MSSanté d'une fiche navette ou d'un protocole d'actions à l'ASE

## En pratique, le DUI permet de produire et d'accéder aux documents suivants

Liste non exhaustive des documents que l'ESSMS peut consulter dans le DMP de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e) qu'il accompagne ou récupérer via la MSSanté



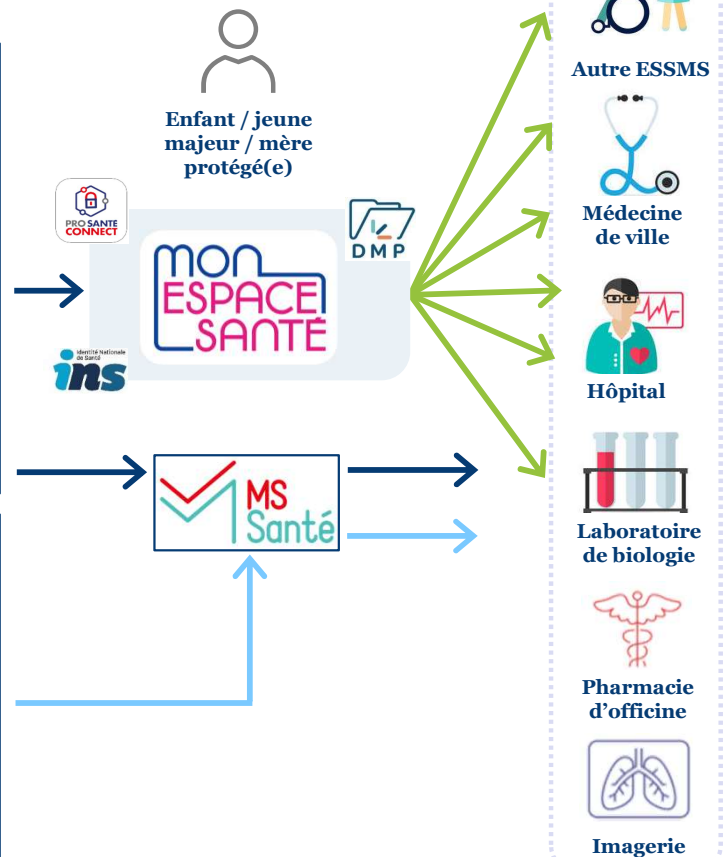
Liste des documents produits par le DUI de l'ESSMS et qui alimente le DMP de l'enfant / du jeune majeur / de la mère accompagnée(e) par l'ESSMS (pour les lui rendre accessibles, ainsi qu'aux autres professionnels qui interviennent dans son parcours)



- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Attestation carte vitale             | CR et bilan psychologique                            |
| Attestation assurance complémentaire | Autorisation de soins et actes non usuels sanitaires |
| Ordonnance / prescription            | Bilan de santé et de prévention                      |
| CR d'épisode psychiatrique           | Fiche sanitaires de liaison d'urgence                |
|                                      | Fiche contacts d'urgence                             |
|                                      | Synthèse psychiatrique                               |

Liste non exhaustive des documents produits par le DUI de l'ESSMS mais qui n'alimentent pas le DMP de l'enfant / du jeune majeur / de la mère protégé(e)

- Document Individuel de Prise en Charge / contrat de séjour
- Fiche contact
- Projet pour l'enfant
- Contrat d'accueil provisoire
- CR éducatif
- Inventaire des effets personnels
- Recueil d'Information Préoccupante (IP)
- Rapport d'évaluation sociale (dans le cadre d'une IP)
- Projet personnalisé
- Fiche navette / protocole d'actions / rapport



➔ Alimentation de Mon espace santé/DMP et/ou transmission par MSSanté  
➔ Consultation de documents dans le DMP et/ou transmission par MSSanté

➔ Transmission par MSSanté sans alimentation de Mon espace santé/DMP  
■ Documents transmis en format .pdf

Légende



**L'investissement historique** porté par le Ségur pour le secteur social et médico-social (600 M€) vise à **accélérer le déploiement et les usages du numérique au bénéfice des professionnels et des usagers.**

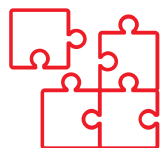
*Dans ce cadre un dispositif d'achat pour compte financé par l'État au profit des ESSMS, appelé système ouvert et non sélectif (SONS), permet d'accélérer la mise en conformité des solutions de DUI aux exigences du Ségur numérique*

## LE PRINCIPE

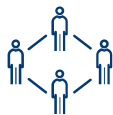
L'État finance le déploiement des évolutions du DUI, conformes aux exigences fonctionnelles et techniques permettant d'être référencé Ségur et **compatible avec Mon espace santé**

Ces financements sont directement versés aux éditeurs réalisant la mise à jour du DUI auprès de l'ESSMS, sans reste à charge pour l'ESSMS

Ces modalités de financement concernent l'ensemble des domaines du secteur social et médico-social : personnes âgées (PA), personnes en situation de handicap (PH), domicile (DOM), personnes en difficultés spécifiques (PDS), protection de l'enfance (PDE), accueil, hébergement et insertion (AHI), protection juridique des majeurs (PJM).



Pour être référencé en vague 1, le DUI doit respecter des exigences fonctionnelles et techniques décrites au sein du « DSR » (Dossier de Spécifications de Référencement).



Ces exigences sont spécifiques à chaque domaine. Elles ont été définies dans le cadre de groupes de travail réunissant des professionnels de santé et du secteur social et médico-social, des experts, des directeurs des systèmes d'information, des représentants institutionnels et des éditeurs



Rapprochez-vous de votre éditeur pour savoir si son logiciel sera bien référencé Ségur en 2022 et programmez avec lui votre commande et installation. Vous pouvez également être accompagné de l'ARS et/ou du GRADeS ([lien à consulter](#))



Ce DUI vague 1, compatible avec Mon espace santé, peut être installé dans les ESSMS et financé par l'Etat **jusqu'au 31 décembre 2023.** Des nouvelles exigences, permettant de faire évoluer les DUI, seront définies pour la vague 2 prévue de début 2024 à fin 2025.



Pour aller plus loin :

- 1/ Consultez [la fiche pratique Ségur numérique Médico-social](#)
- 2/ Consultez [la page consacrée au Ségur du Numérique en Santé pour le social et le médico-social](#)
- 3/ Consultez [Lien vers les solutions référencées Ségur | Portail Industriels \(esante.gouv.fr\)](#)

### Les acronymes à connaître

▪ ESSMS : Etablissements et Services Sociaux ou Médico-Sociaux	Référencement
▪ DUI : Dossier Unique Informatisé	▪ INS : Identifiant National de santé
▪ DSR : Dossier de Spécifications de	▪ DMP : Dossier Médical Partagé
	▪ MSSanté : Messagerie Sécurisée de Santé